

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION PUISSANCE AVENIR MADELIN

- 1- **Votre bulletin d'adhésion complété** (notamment votre statut professionnel et le code CSP correspondant à votre profession d'après la codification des catégories socio-professionnelles présentées sur le feuillet « Comment remplir votre bulletin d'adhésion ? » **daté et signé** (dans tous les cadres prévus à cet effet) dont vous conservez un exemplaire).
- 2- Une Attestation de votre organisme d'assurance vieillesse indiquant la **date de votre affiliation au régime obligatoire** d'assurance vieillesse d'une profession non salariée non agricole.
- 3- Une Attestation de votre organisme d'assurance vieillesse **stipulant que vous êtes à jour de vos cotisations**.
- 4- **Fonds Versement Initial :**
 - o un **chèque signé** correspondant à votre 1^{er} versement, **libellé à l'ordre** exclusif de **SURAVENIR**, et tiré d'un établissement bancaire situé en France et **sur vos propres avoirs**.
 - ou,
 - o si **règlement par prélèvement** : un relevé d'identité bancaire (RIB) sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC, du compte à prélever et le **mandat de prélèvement SEPA** complété en cochant « paiement ponctuel » et signé.
 - o si versement \geq à 150 K€ : justificatif de l'origine des fonds.
- Fonds Versements Programmés :**
 - o relevé d'identité bancaire (RIB) sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC du compte à prélever et le et mandat de prélèvement SEPA complété en cochant « paiement récurrent / répétitif » et signé.
- 5- **La photocopie avec mentions lisibles et photographie reconnaissable d'une pièce d'identité en cours de validité** : une photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou des 4 premières pages de votre passeport ou de votre carte de séjour ou de votre permis de conduire (si daté de moins de 15 ans), en l'absence d'autre justificatif.
- 6- **La photocopie d'un justificatif de domicile :**

Justificatifs de domicile admissibles	Datant de moins de 3 mois au moment du recueil	Datant de moins de 12 mois à la date d'émission du justificatif
Échéancier de contrat d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou de câble/internet		•
Facture de contrat d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, mobile ou de câble/internet	•	
Avis d'imposition sur le revenu ou taxe d'habitation ou échéancier de l'année en cours		•
Quittance de loyer, avis d'échéance de loyer, ou contrat de location, établi(e) par : - un notaire, une agence ou un syndic professionnel - un organisme d'hébergement (résidence étudiante, maison de retraite, HLM, foyer...) - un établissement public (SNCF, Hôpital) ou un camping	•	
Attestation d'hébergement d'un employeur, d'un organisme d'hébergement ou d'une congrégation religieuse	•	
Attestation d'assurance habitation résidence principale		•
Attestation de domicile délivrée par une ambassade, un consulat ou une mairie	•	
Attestation d'élection de domicile dans un centre d'action sociale	•	
Adresse d'un organisme d'accueil figurant sur la CNI	•	
Livret de circulation	•	
Bulletin de salaire s'il mentionne l'adresse de résidence principale du client	•	
Pour les personnes hébergées n'ayant pas de justificatif à leur nom, une attestation d'hébergement de moins de 3 mois signée par l'hébergeant, accompagnée de l'original ou de la copie du justificatif d'identité de l'hébergeant et du justificatif de domicile de l'hébergeant	•	

- 7- **Un justificatif d'origine des fonds pour tout versement d'un montant supérieur ou égal à 150 000 €, ou si le cumul des versements sur votre contrat dépasse 150 000 €.**
 - 8- **Autres documents éventuels :**
 - annexe complémentaire de présentation du support pour chaque support nécessitant cette annexe signée (SCPI, Certificat, Produits Complexes).
- Ces annexes de souscription sont à télécharger sur le site www.assurancevie.com.

EN CAS D'ADHÉSION D'UNE PERSONNE MAJEURE SOUS CURATELLE

- 1- Le **bulletin d'adhésion signé du majeur et du curateur** (sa signature doit être précédée de la mention « le curateur »).
- 2- La **photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du majeur protégé** (cf. ci-dessus).
La **photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du curateur** (cf. ci-dessus).
- 3- Copie du **Jugement de mise sous curatelle**.

■ EN CAS DE TRANSFERT D'UN CONTRAT MADELIN OU D'UN PER ENTREPRISES D'UN AUTRE ASSUREUR VERS LE CONTRAT PUISSANCE AVENIR MADELIN

- 1- Le bulletin de demande de transfert (bulletin d'adhésion avec la case « transfert » cochée).
- 2- Copie du bulletin d'adhésion au contrat d'origine ou dernier relevé d'information annuel du contrat d'origine.

*Placez le bulletin d'adhésion et l'ensemble de ces pièces
dans une enveloppe et postez-la à l'adresse suivante :*

ASSURANCEVIE.COM
13, rue d'Uzès 75002 PARIS.



Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro : 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF. L'immatriculation sur le registre précité peut être vérifiée sur le site internet de l'ORIAS : www.orias.fr